

PROJET PÉDAGOGIQUE 2026-2027

SECTEUR JEUNES 11-25 ANS MJC SAINT JUST

SOMMAIRE

I. La MJC de Saint Just	1
1. Une maison pour toutes et tous	1
2. Le Projet associatif	1
3. Les thématiques	1
II. Valeurs et objectifs du secteur jeunes 11-17 ans	2
III. Une équipe au service de la jeunesse	3
1. L'équipe pédagogique 2026-2027, son rôle et ses missions	3
2. La relation avec les familles	3
IV. Le fonctionnement du secteur jeune	4
1. Modalités d'inscriptions	4
2. Les différents temps d'accueil	4
a. L'accompagnement de projet	4
b. L'accueil jeune de la Sarra	4
c. Les vacances scolaires	5
V. La vie citoyenne au sein du secteur jeune	5
1. Le choix des jeunes au cœur de l'accueil	5
2. Les règles de vie	5
3. L'échelle des sanctions	6
VI. Critères d'évaluations	6
1. Qui évalue ?	6
2. Comment ?	6
3. Pourquoi ?	6

I. La MJC de Saint Just

1. Une maison pour toutes et tous

Le 4 janvier 1966, un groupe d'habitant·es, des jeunes et la Confédération Syndicale des Familles créent, avec le soutien du Maire de Lyon, la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Just. Association de loi 1901, elle a alors pour but des proposer des activités en direction des jeunes du quartier.

Au fil des années, ses champs d'actions se sont diversifiés et elle agit aujourd'hui sur l'ensemble des habitant·es de Saint Just, quel que soit leur âge. Toujours fidèle à ses valeurs d'éducation populaire, la MJC prône l'émancipation, la prise de responsabilités, la construction d'une société plus solidaire, et ce à travers 4 pôles majeurs : Culture, Activités, Transition Écologique et bien évidemment Enfance/Jeunesse.

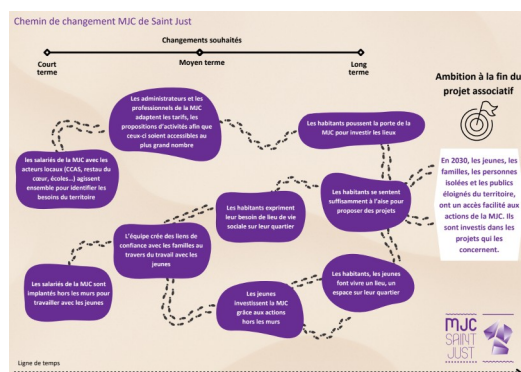
Installée au 6 Rue des Fossés de Trion 69005 Lyon, la MJC Saint Just accueille 1200 adhérent·es qui peuvent compter sur une équipe de 40 animateur·rices technicien·nes d'activités, 7 salariées à temps plein et 60 bénévoles.

2. Le Projet associatif

Le projet associatif 2024-2030 s'axe autour de trois ambitions :

- 1- En 2030, les habitant·es référencent/identifient la MJC comme « lieu de la transition écologique » du quartier. Iels y initient des projets pérennes individuels et collectifs.
- 2- En 2030, des associations, des compagnies, des habitant·es investissent l'Orangerie (salle d'expo) et la salle de spectacle, et contribuent à en faire un lieu attractif et culturel pour toutes et tous.
- 3- En 2030, les jeunes, les familles, les personnes isolées et les publics éloignés du territoire, ont un accès facilité aux actions de la MJC. Ils et elles sont investi·es dans les projets qui les concernent.

En lien avec nos actions, le secteur jeune favorisera l'ambition n°3.



3. Les thématiques

Chaque année, la MJC fait un focus sur trois thématiques autour des trois grands axes suivants : le monde, la société et l'humain.

Cette saison, la MJC aura pour thématique :

- De Septembre à Décembre 2025 : La santé mentale
- De Janvier à Avril 2026 : Lien intergénérationnel
- D'Avril à Juillet 2026 : Ici et ailleurs

Les actions du secteur jeune découleront de ces thématiques.

II. Valeurs et objectifs du secteur jeunes 11-25 ans

	AXE 1 : FAVORISER L'ÉMANCIPATION DES JEUNES		
<i>objectifs généraux</i>	Développer l'esprit critique pour former des citoyen·nes éclairé·es et engagé·es	Favoriser l'autonomie, la confiance en soi et la prise de décision	Faire de la MJC un lieu ressources pour les 15 et +
<i>objectifs opérationnels</i>	- Proposer des temps de débats et d'échanges sur des thématiques en lien avec l'actualité et qui animent les jeunes	- Créer une commission de jeunes composée des différents groupes (accompagnement à la scolarité, local jeune de la Sarra, accueil jeune du mercredi, samedi et vacances scolaires)	- Créer des permanences au sein du lycée Saint Just et des actions hors les murs
	- Continuité du projet Tapages Citoyens en lien avec le lycée Saint Just	- Laisser les jeunes organiser leurs propres temps de loisirs	- Accueillir des événements porter par les établissements scolaires (bal de fin d'année, représentation ...)
			- Accueillir les jeunes en stage

	AXE 2 : SENSIBILISER LES JEUNES AU MONDE QUI LES ENTOURENT		
<i>objectifs généraux</i>	Développer l'ouverture socio-culturelle	Sensibiliser aux enjeux sociétaux (égalité, genre, discrimination, écologie)	Favoriser la rencontre
<i>objectifs opérationnels</i>	- Proposer des sorties culturelles variées	- Faire intervenir le secteur transition écologique au sein de l'accueil jeune (aménagement, animation, réflexion)	- Proposer des projets en lien avec les associations d'éducation populaire du territoire (MJC, CS)
	- Mettre en place un séjour artistique	- Intervenir dans les établissements scolaires lycées et collèges avec les malles du réseau : Kest'en sexe, Des'infox et les compagnies en résidence (Ennoia)	- Créer et consolider les partenariats avec les acteurs locaux
	- Mettre en place des médiations avec les compagnies en résidence et le secteur culture de la MJC	- Mettre en place le dispositif : 10jours sans écran	- Créer des temps de rencontre entre les jeunes adhérents de la MJC - Organiser des activités avec d'autres publics (enfants, adultes, personnes âgées)

	AXE 3 : RENDRE LES JEUNES ACTEURS AU SEIN DE LA MJC	
<i>objectifs généraux</i>	Donner l'opportunité aux jeunes de développer des actions au sein de la MJC	Accompagner les jeunes dans leurs projets (artistiques, culturels, sportifs ...)
<i>objectifs opérationnels</i>	- Créer des événements porter par les jeunes en lien avec leur projet	- Créer des temps de valorisation (scènes ouvertes, concerts, expositions)
	- Créer des temps d'accueils portés par les jeunes (club rubiks cube, accueil libre mercredi et samedi)	- Mettre à disposition les salles de répétitions de la MJC (salle de musique, salle de danse, salle de gym)
	- Mettre en place une réunion de préparation de vacances avec les jeunes pour faire le programme d'activités	- Mettre en place des actions d'auto-financement

III. Une équipe au service de la jeunesse

1. L'équipe pédagogique 2026-2027, son rôle et ses missions

Directrice - Clémentine MARTY

Diplômée d'un DEJEPS animation sociale

Passionnée d'art de rue et attentive aux enjeux écologiques



Son rôle

- Assurer la gestion administrative de l'accueil
- Coordonner l'équipe d'animation
- Accompagner l'équipe d'animateur sur le terrain
- Garantir de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Conduire des réunions de préparation et d'information notamment à destination des parents
- Développer les partenariats et la communication envers les acteurs du territoire
- Favoriser le travail en équipe et les projets internes à la MJC
- Favoriser la relation entre les parents et l'équipe d'animation

Animatrice jeunesse - Camille CAMARRA--MAYET

En cours de BPJEPS



Son rôle

- Assurer la sécurité du groupe et veiller au bien vivre ensemble
- Établir les règles de vie, en concertation avec les jeunes, et les faire appliquer
- Adopter une attitude responsable et assurer une qualité d'écoute vis-à-vis des jeunes et des parents
- Prendre en compte la jeune dans sa singularité, respecter ses besoins et son rythme, savoir la valoriser
- Être garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Accompagner et aider les jeunes à s'affirmer, à penser par eux-mêmes, favoriser l'émancipation et l'autonomie pour les amener à trouver leur place dans la société
- Proposer des activités ludiques et pédagogiques adaptées

L'équipe peut être renforcée par des animateurs.trices BAFA durant les vacances d'été.

2. La relation avec les familles

Les parents des jeunes sont rencontrés dès l'inscription, afin de leur présenter le projet du secteur jeune. Tout au long de l'année, différents temps de rencontre sont proposés sous des formes variées :

- Réunions d'information,
- Invitations à participer à certaines activités, sorties, ou représentations,
- Échanges réguliers par mail,
- Participation à la commission enfance/jeunesse lors des réunions et bilans.

L'équipe d'animation reste disponible à tout moment pour échanger avec les parents sur

leurs attentes, leurs besoins, le fonctionnement de l'association, ainsi que sur les activités proposées et le comportement de leur(s) enfant(s).

IV. Le fonctionnement du secteur jeune

1. Modalités d'inscriptions

Le secteur jeune est différencié en plusieurs temps accueillant jusqu'à 12 jeunes maximum :

- L'accompagnement de projet à la MJC, les mercredis et les samedis de 14h à 17h
- L'accueil jeune à la Sarra le mercredi de 13h30 à 18h
- Les vacances scolaires, toute la journée du lundi au vendredi, organisé sous forme de « pack » de 2 ou 3 jours consécutifs, des séjours peuvent être proposés

L'équipe est également présente dans les établissements scolaires (collèges et lycées) : foyer vert, projets artistiques de nos compagnies, intervention sur des thématiques d'actualités, animation de malles pédagogiques.

Les inscriptions à ces différents temps se font à l'accueil de la MJC :

- Les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h30

Les familles doivent apporter :

- Une fiche d'inscription saison 2026/2027
- La photocopie des pages de carnet de vaccination
- Une copie de l'attestation CAF avec N° d'allocataire et quotient familial

Les tarifs sont calculés en fonction d'une grille tarifaire établie suivant le quotient familial. 6 tranches ont été établies : - de 320, de 321 à 620, de 621 à 920, de 921 à 1520, de 1521 à 2100 et + de 2101.

Pour les vacances scolaires de la saison 2026-2027, les inscriptions seront ouvertes aux dates suivantes :

- Pour les vacances d'automne 2026 : **MERCREDI 23 SEPTEMBRE**
- Pour les vacances d'hiver 2027 : **MERCREDI 20 JANVIER**
- Pour les vacances de printemps 2027 : **MERCREDI 17 MARS**
- Pour les vacances d'été 2027 : **MERCREDI 19 MAI**

2. Les différents temps d'accueil

a. L'accompagnement de projet

Camille et Clémentine accompagnent les jeunes dans leurs projets sur différents temps de la semaine en fonction des âges :

- le mercredi de 14h à 17h pour les lycéens (15 ans et +)
- le samedi de 14h à 17h pour les collégiens (11-14ans)

Ces temps en libre accès permettent aux jeunes de monter des projets, investir des salles gratuitement et de se retrouver pour échanger entre eux. Ce temps est gratuit sur adhésion.

b. L'accueil jeune de la Sarra

Cet accueil situé dans l'école maternelle de la Sarra sera découpé en plusieurs temps :

- 13h30-14h : accueil des jeunes
- 14h-15h30 : aide aux devoirs
- 15h30-16h : pause goûter

- 16h-18h : animation choisie par les jeunes

Ouvert pour 12 jeunes habitants de la Sarra ou autres quartiers de Saint Just, il se veut inclusif et propice à la création de projet. Des actions d'autofinancement autour de l'année peuvent être proposés pour aider les jeunes à payer les sorties et activités annexes.

L'inscription se fait à l'année avec une cotisation en fonction du quotient familial.

c. Les vacances scolaires

Le secteur jeune est ouvert toutes les vacances scolaires sauf pour la période de Noël. Les jeunes peuvent s'inscrire à la semaine complète ou sous forme de pack de 2 ou 3 jours. Le programme d'activité est établi en amont avec l'équipe d'animation et les jeunes.

Nous favorisons les activités de découverte qu'elles soient sportives ou culturelles.

Un séjour est proposé au mois de juillet.

En dehors des journées avec sorties, les jeunes sont en autonomie sur le temps du repas, sans surveillance de l'animatrice. Il est possible de rentrer manger entre 12h30 et 14h00, ou d'apporter un panier repas (chaud ou froid). Les repas ne sont pas fournis par la MJC. En cas de sortie extérieure, précisées dans le programme, un pique-nique devra être apporté. Le goûter est fourni par la MJC.

V. La vie citoyenne au sein du secteur jeune

1. Le choix des jeunes au cœur de l'accueil

Au sein du secteur jeune, le jeune prend une place importante que ce soit dans ses choix ou dans ses actes. L'équipe pédagogique fait en sorte que chacun-e puisse donner son avis et s'exprimer dans la bienveillance. Les jeunes ont la possibilité de choisir les goûters, élaborer les règles de vie et donner ses idées pour les futures actions de l'année. Tout cela leur permet d'évoluer dans un cadre prédéfini et ainsi s'épanouir à la MJC. Les animatrices les responsabilisent et les rendent acteurs de leurs loisirs.

2. Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux jeunes sur ce qu'ils peuvent et doivent faire. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, selon le groupe et l'équipe d'animation.

À ce titre, il est important pour l'équipe d'animation que les jeunes expriment leurs envies, leurs attentes et qu'ils participent à certaines tâches organisationnelles.

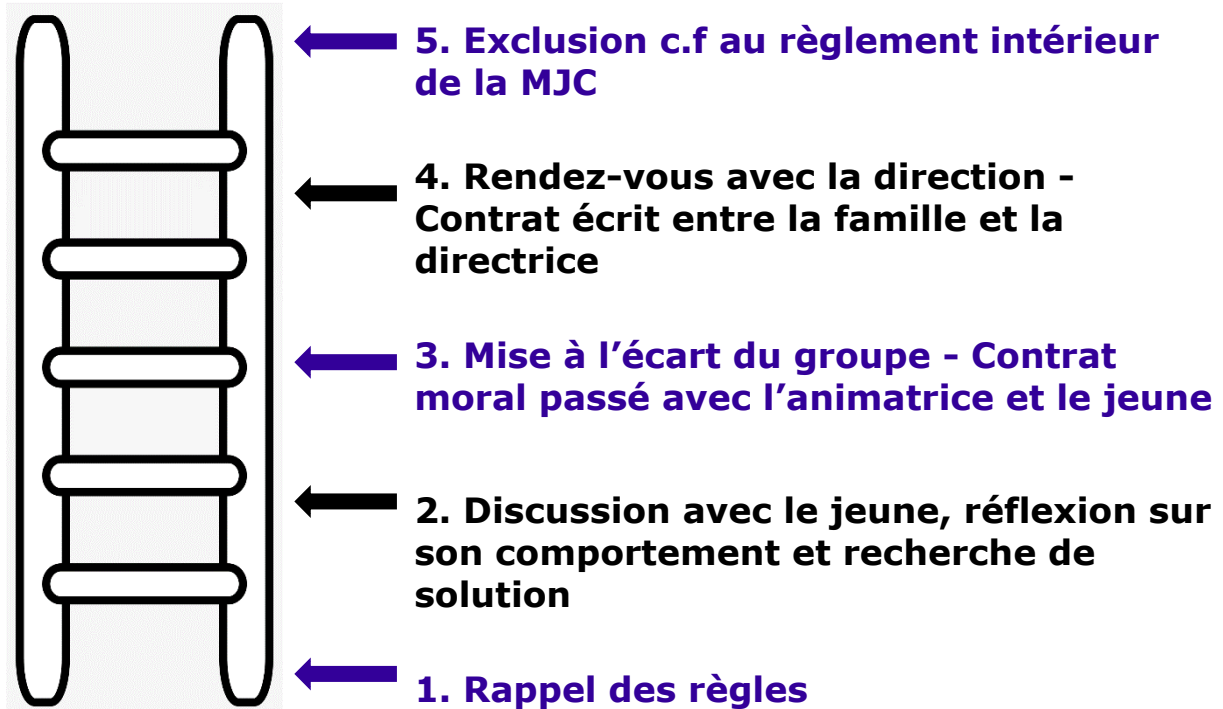
Il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur·rice et non consommateur·rice).

Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques...).

Si le jeune ne respecte pas les règles, des sanctions peuvent être mises en place allant jusqu'à l'exclusion en fonction de la gravité de l'acte. Pour cela, une échelle des sanctions est mise en place en début d'année en accord avec l'équipe pédagogique et les jeunes. Les parents seront avertis de chaque étape franchie avec leur enfant afin de trouver une solution adaptée à tous·tes.

3. L'échelle des sanctions

L'échelle de sanction se déroule ainsi :



VI. Critères d'évaluations

1. Qui évalue ?

La directrice, les animateurs.trices, les jeunes, les parents.

2. Comment ?

L'évaluation a lieu tout au long de l'accueil de loisir par différents moyens :

- Pendant l'activité : observation des animateurs pour savoir si les jeunes sont satisfaits
- Pendant les moments de vie collective (hygiène, repas) : l'animateur est à l'écoute et peut entendre des remarques liées aux activités vécues par les jeunes
- Pendant les bilans : les jeunes sont invités à s'exprimer sur ce qu'ils ont aimé ou pas et pourquoi
- En discutant avec les parents qui informent les animateurs des ressentis des jeunes

3. Pourquoi ?

Lors des réunions de régulation, les animateurs et la directrice partagent leur évaluation. L'évaluation ne se fait pas que de manière quantitative mais surtout de manière qualitative.

Ils réadaptent si besoin le fonctionnement ou les activités à venir afin de répondre au mieux aux objectifs fixés.